



FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES MEMBRES DU JURY DE LA BOURSE CNA – AIDE À LA CRÉATION
ET À LA DIFFUSION EN PHOTOGRAPHIE 2023

Tout membre du jury de la Bourse CNA doit prendre connaissance de la *Charte de déontologie pour les structures culturelles* régissant le Centre national de l'audiovisuel (CNA), la bourse CNA ainsi que son jury. Il doit également s'engager à respecter le caractère confidentiel des renseignements reçus dans le cadre de ses fonctions et à déclarer tout intérêt direct et indirect.

Je soussignée,

MATAGNE ARNAUD

reconnais avoir été nommée pour siéger au sein d'un jury de sélection dans le cadre de la Bourse CNA du Centre national de l'audiovisuel (CNA) pour agir à titre d'évaluateur et avoir accepté mon mandat.

À ce titre, je reconnais que je suis susceptible de recevoir des renseignements et des documents confidentiels concernant le CNA ainsi que sur les artistes et les organismes artistiques mentionnées dans les dossiers.

Je déclare avoir pris connaissance de la *Charte de déontologie pour les structures culturelles* et du règlement interne de la Bourse CNA. Je reconnais en saisir le sens et la portée et j'adhère aux principes et valeurs qui y sont mentionnées. Je m'engage à assumer tous les devoirs, obligations et règles énumérés dans cette charte et ce règlement, incluant les règles concernant l'après-mandat.

Signature

25.10.24
Date

MATAGNE ARNAUD
Nom (en caractères d'imprimerie)